



DÉLIBÉRATION

du 27 janvier 2026

Présents : 20 Excusés : 5 3 pouvoirs Absents : / Votants : 23 En exercice : 25	L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire .
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>5/02/2026</u> Publiée, le <u>6/02/2026</u> Notifiée, le	Étaient présents : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Turkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU Étaient absents excusés : Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Estelle GOIMBAUD), M. Bruno CHICOISNE, Mme Agnès LEMARIE (ayant donné pouvoir à Mme Rosalie OUTIN), Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY (ayant donné pouvoir à Mme Laurence BERNARD TANGUY), Assistaient également au titre des services : Marie LE ROUX - LARDEUX Secrétaire de séance : Isabelle LEAUTE Date de la convocation : 21 janvier 2026
Délibération n°26.1.08	RESSOURCES HUMAINES <i>Direction générale- Création d'un poste permanent de directeur général adjoint – administration générale</i>

Madame le Maire fait part au Conseil municipal qu'en raison du départ de l'agent occupant les fonctions de directeur du pôle population, la fiche de poste a été mise à jour. Les missions attendues relèvent plutôt de celles attendues d'un directeur général adjoint.

Un avis d'appel à candidatures a donc été publié en ce sens. Des entretiens ont eu lieu. Il est proposé de créer un emploi permanent de directeur général adjoint – administration générale ouvert sur le grade d'attaché.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition de Madame le Maire,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

Vu le tableau des emplois ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 voix)

► **CRÉE** un emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} mars 2026 permettant le recrutement d'un directeur général adjoint ouvert sur le grade d'attaché relevant de la catégorie hiérarchique A.

► **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget 2026 aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Isabelle LEAUTE
Secrétaire de séance

Le Maire,
Nadine YOU